

10 DÉCEMBRE 2021 : LA JUSTICE BRITANNIQUE COMMÉMORE À SA FAÇON L'ANNIVERSAIRE DE LA DUDH

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 10 DÉCEMBRE 2021

La Haute cour de justice britannique qui s'était dans un premier temps opposée à l'extradition de Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, vers les Etats-Unis vient d'approuver cette extradition.

Les craintes pour la santé de Julian Assange qui avaient motivé le refus auraient-elles été balayées par les garanties apportées par les Etats-Unis ? Ces garanties seraient-elles plus crédibles aujourd'hui ? S'il survit aux conditions de détention qui l'attendent aux Etats-Unis, il reste qu'il ne pourra pas échapper à la peine de 175 ans de prison compte tenu des charges qui pèsent injustement sur lui. Il est en effet accusé d'espionnage pour avoir publié des informations révélant notamment des crimes commis par le gouvernement américain dans le camp de détention de Guantanamo, en Irak et en Afghanistan.

Dans une formule laconique le juge Timothy Holroyde a déclaré « *La Cour fait droit à l'appel* » (des Etats-Unis) ! Souhaitons qu'elle rende prochainement la même décision sur l'appel que les avocats de Julian Assange devraient à leur tour déposer prochainement.

Cette décision constitue un véritable danger pour tous les lanceurs d'alerte, la liberté d'expression et le droit à l'information.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

